



ANGOULÊME RAID URBAIN - ÉPISODE V -

➤ ARTICLE 1 : PRESENTATION

Le raid urbain SP est un raid organisé par les Sapeurs Pompiers d'Angoulême. Pour sa cinquième édition, la section des Jeunes Sapeurs Pompiers d'Angoulême participe, une nouvelle fois, à l'élaboration de cette manifestation.

Le raid comprendra de la course d'orientation pédestre, du VTT orientation, du run & bike et des épreuves surprises.

L'esprit Raid, c'est d'abord et avant tout le respect des autres participants, de votre coéquipier et de votre environnement. De plus le travail en équipe, le dépassement de soi, l'entre-aide sont autant de valeurs que notre corps de métier véhicule.

La protection de l'environnement constitue l'une de nos missions, c'est pourquoi, aidez-nous, préservez les chemins, rivières et autres voies empruntées. Cette année, l'accent sera mis sur le réutilisable et la diminution des déchets.

➤ ARTICLE 2 : L'ORGANISATION

L'organisation a souscrit une assurance responsabilité civile organisateur, conformément à la législation en vigueur. Cependant nous attirons l'attention des concurrents sur leur intérêt à souscrire une assurance individuelle accident. L'organisation ne pourra être tenue pour responsable en cas d'accident, de défaillance consécutive au mauvais état de santé, de préparation insuffisante ou en cas de vol de matériel. Les circuits du raid sont soumis à une autorisation communale et préfectorale.

Les concurrents s'engagent à se soumettre au règlement par le seul fait de leur inscription et acceptent l'exploitation par l'association et ses partenaires des images et photographies faites sur la manifestation.

Ce raid est ouvert à toute personne née avant le 30 Juin 2005 (petit raid) ou 30 juin 2003 (grand raid).

➤ ARTICLE 3 : PROGRAMME

Le raid aura lieu le **Dimanche 30 Juin 2019**

Le lieu de départ et d'arrivée : Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Charente

Horaires prévisionnelles :

GRAND RAID

6h00 : Ouverture parc à vélo
6h45 : Briefing obligatoire
7h00 : Départ
11h30 : Arrivée prévue des premières équipes

PETIT RAID

7h30 : Ouverture parc à vélo
8h15 : Briefing obligatoire
8h30 : Départ
11h30 : Arrivée prévue des premières équipes

13h30-14h00 : Arrivée des dernières équipes

14h30 : Proclamation des résultats et repas

Briefing : Les dernières informations seront données lors du briefing (présence indispensable de toutes les équipes).

➤ **ARTICLE 4 : PARCOURS**

Le parcours se déroulera sur notre secteur d'intervention c'est à dire en milieu urbain mais aussi en milieu naturel (routes, chemins et forêts). L'objectif est de faire découvrir la richesse culturelle, naturelle et architecturale de notre secteur.

Les routes seront protégées par l'organisation à certains endroits, mais ne seront pas bloquées.

Les concurrents doivent, par conséquent, respecter le code de la route dès lors qu'ils empruntent une route ouverte à la circulation et ne sont pas prioritaires par rapport aux autres véhicules sous peine de leur voir attribuer des pénalités.

➤ **ARTICLE 5 : COMPOSITION DES EQUIPES**

L'épreuve est ouverte aux équipes, mixtes, masculines et féminines.

- **PETIT RAID** : équipe = 2 adultes OU 1 adulte + un mineur de minimum 14 ans le jour de la manifestation.
- **GRAND RAID** : équipe = 2 adultes OU 1 adulte + un mineur de minimum 16 ans le jour de la manifestation.

➤ **ARTICLE 6 : REGLEMENT PARTICULIER DU RAID**

OBJET	PENALITE
Balise non pointée à deux	30 min
Dépassement horaire	2 minutes toutes les minutes
Non respect des consignes données par les organisateurs	Elimination de l'équipe
Contrôle manqué à des passages obligatoires	Elimination de l'équipe
Abandon d'un équipier	Elimination de l'équipe
Non port du casque en VTT	Elimination de l'équipe
Changement d'équipier pendant la course	Elimination de l'équipe
Utilisation de moyen de transport non autorisé	Elimination de l'équipe
Non remise du lycra dossard à l'arrivée	Elimination de l'équipe + amende
Non respect des consignes de sécurité	Elimination de l'équipe
Non respect du code de la route	Elimination de l'équipe
Emprunter une route interdite	Elimination de l'équipe
Non respect de la nature et propreté des lieux	Elimination de l'équipe
Utilisation de matériel interdit (GPS, radio, Tél)	Elimination de l'équipe
Non assistance à un concurrent en danger	Elimination de l'équipe

Aucune assistance extérieure humaine autorisée :

↳ Ravitaillement (tous les aliments doivent être transportés par le concurrent). Des points de ravitaillement seront prévus. Aucun verre ne sera fourni sur les ravitaillements. A chaque équipe d'être équipée. (gourde, verre)

↳ Apport de matériel (chaussures, vêtements, matériel de VTT...),

↳ Transport motorisé.

En cas de forfait d'une équipe, toute demande de remboursement devra être effectuée avant le **09 juin 2019** et justifié par un **certificat médical**.

➤ ARTICLE 7 : EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Un VTT par concurrent, > tandem autorisé à condition de laisser la selle arrière au point de contrôle lors des épreuves run & bike
> vélo avec assistance électrique autorisé dans la limite des places disponibles : hors classement

Un casque par concurrent,

Un lycra dossard par concurrent fourni par l'organisateur,

Une couverture de survie,

Ravitaillement solide et liquide,

Un téléphone portable avec sa poche étanche,

Une trousse de réparation pour le VTT (pompe, chambre à air, dérive-chaîne...),

Un compteur kilométrique minimum par équipe conseillé,

Une paire de gants de VTT conseillée,

Un porte carte VTT conseillé,

Une pochette étanche pour les cartes conseillé,

Un « Camelback » conseillé.

➤ ARTICLE 8 : TARIFS

PETIT RAID 30 KM :

↪ 25 € par concurrent jusqu'au 05/05/19

↪ 30 € par concurrent à partir du 06/05/19

↪ 35 € par concurrent à partir du 03/06/19

GRAND RAID 60 KM :

↪ 30 € par concurrent jusqu'au 06/05/19

↪ 35 € par concurrent à partir du 06/05/19

↪ 40 € par concurrent à partir du 03/06/19

➤ ARTICLE 9 : INSCRIPTIONS

L'inscription ne sera validée qu'à réception de tous les documents demandés sur le site IKINOA.fr :

↪ Le règlement se fera obligatoirement par carte bancaire.

↪ Une copie de la licence FRMN, FFCO, FFTRI ou UFOLEP (mention raid multisports),

ou d'un certificat médical par personne (datant de moins de un an), mentionnant l'aptitude à la pratique des raids multisports en compétition (téléchargeable sur le site).

➤ ARTICLE 10 : ALIMENTATION

↪ Un repas chaud compris dans l'inscription sera servi à l'arrivée des équipes.

↪ Possibilité pour les accompagnateurs de prendre le repas pour la somme de 8€ à réserver et à régler lors de l'inscription sur le site en ligne (10€ sur place),

↪ Plusieurs ravitaillements (solide et liquide) pendant le raid.



**Pour cette cinquième édition, le nombre d'équipes est limité à
120 équipes.**

(Après ce nombre, possibilité de s'inscrire sur liste d'attente).

Inscriptions à réaliser sur :

www.IKINOA.fr

Contacts :

@ : raidsp16@gmail.com

Tel : Mathieu 06 63 57 61 78

Johan 06 07 27 27 90